

Séance Officielle du 02 juin 2010

DELIBERATION N° 138/2010

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Délibération complémentaire à la délibération n°84/2008

LE CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

VU la loi organique n° 2007-223 et la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-Mer ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M52 ;

VU la délibération n°84 du 14 mai 2008 – Amortissement des immobilisations - ;

VU l'avis de la commission mixte ;

SUR le rapport de son Président ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A ADOPTE LA DELIBERATION DONT LA TENEUR SUIT :**

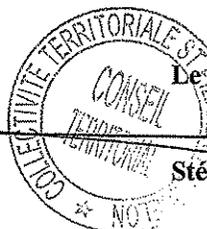
Article unique :

En complément de la délibération n°84/2008, l'Assemblée Territoriale :

- **décide** d'adopter pour chaque catégorie d'immobilisations la durée d'amortissement figurant sur le tableau annexe à la présente délibération et d'appliquer une durée identique pour des immobilisations analogues qui ne figureraient pas dans la présente liste.

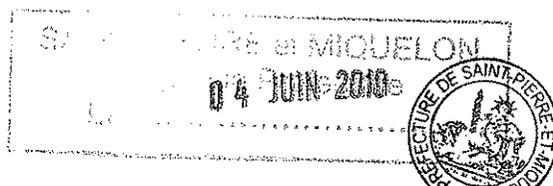
Adopté

15 voix pour
0 voix contre
0 abstention
Conseillers élus : 19
Conseillers présents : 14
Conseillers votants : 15



Le Président,

Stéphane ARTANO.



DUREE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS – IMPUTATION M52		Nature des biens amortissables	Catégorie IMMO	Durée d'amortissement
CORPORELLES				
2121	Plantations d'arbres et d'arbuscules	Plantations	PLANTATION	20 ans
21311	Bâtiments administratifs	Bâtiments administratifs	BATADM	20 ans
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	BATMEDISOC	20 ans
21314	Bâtiments culturels et sportifs	Bâtiments culturels et sportifs	BATISPORT	20 ans
21318	Autres bâtiments administratifs	Autres bâtiments administratifs	AUTRESBATI	20 ans
21318	Autres bâtiments administratifs	Barrages	BARRAGES	30 ans
21328	Bâtiments privés	Bâtiments privés	BATPRIVES	20 ans
21351	Installations générales, agencements et aménagements divers des bâtiments publics	Installations générales, agencements et aménagements divers des bâtiments publics	IGAAC	20 ans
21352	Installations générales, agencements et aménagements divers des bâtiments privés	Installations générales, agencements et aménagements divers des bâtiments privés	IGAACPRIV	20 ans
2152	Installations de voirie	Installations de voirie	INSTVOIRIE	30 ans
2182	Matériel de transport	Matériel de transport maritime (navires)	MATMARITIM	15 ans
2185	Matériel de téléphonie	Matériel de téléphonie	MATPHONIE	10 ans

CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

BORDEREAU DE DIFFUSION

DELIBERATION

ARRETE

DECISION

AUTRE :

N° 138/2010

DU 02 juin 2010

Amortissement des immobilisations - Délibération complémentaire à la délibération n° 84/2008

SERVICES	POUR ATTRIBUTION	POUR INFORMATION	POUR PUBLICATION	POUR SUITE A DONNER	OBSERVATIONS
Agriculture					
DASS					
Centre Culturel et Sportif					
Comité Economique et Social					
Equipement					
Finances	X				
Imprimerie			X		
Services Fiscaux					
Service des Pêches					
Trésor					
Préfecture					
Concurrence, Consommation, et Répression des Fraudes					

Saint-Pierre, le 07 JUIN 2010



Le Président,
Pour le Président et par délégation
la 1^{ère} Vice-Présidente.

F. Letournel
Françoise LETOURNEL